

# NOTE EXPLICATIVE

## COMMENT REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE ?

- 1/ Compléter les parties numérotées de 1 à 4
- 2/ Dans la partie 4, merci de renseigner **la classe que suivra votre(vos) enfant(s) l'année prochaine**,
- 3/ Si vous ne souhaitez plus utiliser le service l'année prochaine, merci de nous retourner le bulletin **rayé en rouge avec le nom de votre enfant**.
- 4/ Retourner le bulletin d'inscription impérativement **avant le 28 mai 2018 à l'adresse indiquée ci-dessous**.
- 5/ Le Règlement Intérieur doit être lu attentivement, le coupon signé et doit être retourné avec le bulletin d'inscription

### Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne SECTEUR DE MONTSALVY

11 Rue Marcellin Boule 15120 MONTSALVY  
☎ 04.71.49.64.37

### INFOS PRATIQUES

#### Coût :

- Pour les élèves demi-pensionnaires : 120€/enfant/an
- Pour les élèves internes : 75€/enfant/an
- Pour toute inscription après le 1<sup>er</sup> février : 60 €/enfant
- Pour les navettes "école à école" au sein d'un RPI : gratuité

**Pour les familles des élèves scolarisés de la Petite Section au CM2**, la Communauté de Communes, en sa qualité de gestionnaire de proximité du transport scolaire, a décidé, de maintenir, avec le concours de ses communes membres, **la gratuité pour votre(vos) enfant(s) fréquentant l'établissement scolaire de votre commune (ou RPI)**. Seuls sont maintenus **les frais d'inscription de 15€/élève\***. La somme de 120€ que vous devrez au Conseil Départemental vous sera remboursée par nos soins.

Vous trouverez, donc, en pièce jointe une demande de remboursement de l'abonnement (imprimé joint à compléter et signer) qui devra nous être retournée **avec le bulletin d'inscription** ainsi que :

- Un RIB,
- Le règlement des 15€ par chèque à l'ordre du Trésor Public

*\*Les familles dont les enfants sont inscrits uniquement dans les navettes des RPI, ne doivent pas s'acquitter de cette somme.*

#### Calendrier (Conseil Départemental du Cantal) :

- Semaine 34 : envoi des cartes de transport aux familles
- Semaine 37 : envoi des factures aux familles

#### Paiement :



Le paiement de la facture pourra être effectué en ligne, via le site internet du Conseil Départemental : <http://www.cantal.fr> - Rubrique « E-services15 » - Menu « Transport : Inscrivez-vous et réglez votre facture »



Suivi

Connexion

Identifiant

Mot de passe  [Mot de passe oublié ?](#)